



EX&D
ESSENTIEL &
DOMICILE

Votre confort est notre priorité



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN
DU LINGE

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



Qualité certifiée
50%
réduction d'impôt

& CHANTEPIE ☎ 02 22 91 04 10 📍 15, place de l'Eglise

LE VIAGER, vous y avez pensé ?

■ EXPERTISE ■ ACCOMPAGNEMENT ■ SUIVI

Transformez votre bien immobilier
en source de revenus pérennes et sécurisés.

Carole Anne AUDIC • EXPERTE EN VIAGER

Pour une étude personnalisée, sans engagement,
contactez-moi au **06 86 93 31 72**



62 Rue de Rennes à CESSON-SÉVIGNÉ ■ mail : carole-anne.audic@viag2e.fr



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

**RENNES
HABITAT**

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr



▶ ÉDITO



© Jérôme Parmentier

Un été sous le signe de la joie et des retrouvailles

Les activités estivales

DOSSIER

11

▶ SOMMAIRE

Zoom	4
En bref	6
Actus	8
Conseil municipal	17
Expressions politiques	18
Questions au Maire	21
Développement durable	23
Initiatives	24
Culture	26
Sport	28
Vie associative	29
Infos pratiques	30
Brèves	31

L'été est là et avec, un air de liberté et d'insouciance s'empare de nous tous. Pour autant, la période est aussi au bilan pour notre municipalité, après une année 2020-2021 impactée par la Covid. Deux conclusions s'imposent. Premièrement, en tant qu'élus de proximité, nous sommes les premiers acteurs à devoir encourager la reprise de l'économie en centre-ville. Pour venir en aide aux commerçants, aux restaurants, et à toutes les filières d'emplois qui en découlent, bien sûr, mais aussi pour insuffler de nouveau, dynamisme et convivialité dans les rues de notre commune. C'est pourquoi la décision a été prise d'aider les entreprises en exonérant les brasseries et cafés des taxes sur les terrasses, ou encore, en gelant les tarifs des publicités dans le CIM.

être des mesures de bon sens mais représentent un coût conséquent pour le fonctionnement de la Ville. Je remercie l'ensemble des élus et des services de soutenir cette idée et de la mettre en œuvre dans un esprit de solidarité avec les Cessonnais.

Nous avons aussi voulu insuffler cet esprit de solidarité dans la nouvelle saison culturelle. La programmation a été soigneusement choisie pour correspondre aux goûts de tous, petits et grands, amateurs et simples curieux. Des tarifs pour les familles et les jeunes sont créés, pour inciter tout le monde à retrouver les salles obscures après une trêve culturelle forcée. Je vous encourage à découvrir les futurs concerts, one-man show, numéros de cirques et pièces de théâtre qui auront lieu ces prochains mois au Carré Sévigné et au Pont des Arts. Ils sont un remède à la mélancolie et vous feront tantôt rire, voyager, ou rêver (voir pages 24 et suivantes).

Le soutien aux familles est également apparu comme indispensable. La municipalité s'est donc engagée à ne pas augmenter les tarifs de l'année 2021. Cela concerne les frais de cantine et périscolaires, toutes les activités culturelles et sportives, les abonnements à la médiathèque ou à l'Escale pour les jeunes, et bien d'autres domaines. Les adhésions annuelles ou trimestrielles, ainsi que tous les cours de sport n'ayant pu être honorés en 2020/2021 seront aussi intégralement remboursés. Pour cela, j'ai demandé aux services de mettre en place un système le plus simple et efficace possible, afin que les familles puissent récupérer rapidement les frais engagés, ou renouveler un abonnement sans difficulté. Toutes ces mesures me paraissent

En attendant, je vous souhaite un très bel été chères Cessonnaises et chers Cessonnais, qu'il soit synonyme de retrouvailles en famille, d'escapades lointaines ou de moment de détente dans notre belle région.

Je serai pour ma part très heureux de vous retrouver à la rentrée pour une nouvelle année de rencontres et de projets menés ensemble je l'espère.

Votre Maire
Jean-Pierre Savignac



Directeur de la publication : Jean-Pierre Savignac
Élue référente : Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication
Directrice de cabinet et responsable de la communication : Claire Fournol
Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry, communication@ville-cesson-sevigne.fr
 Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : Studio Bigot
Impression : Bemo Graphic
Distribution : JLM Services
 Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr
 • **Couverture :** Spectacle "les amours en cage", parc du Pont des arts, Cie Galapiat © Ville de Cesson-Sévigné
 • **Parution bi-mensuelle.**
 • **Tirage :** 10 200 exemplaires
 Dépôt légal : à parution
 Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
 du 1^{er} septembre 2021 :
 dernier délai, **jeudi 5 août**, avant 12h.
 Agenda du 15 septembre 2021 :
 dernier délai,
mardi 24 août, avant 12h



Élections du 6^e conseil municipal des jeunes

Les 21 élus du conseil municipal des jeunes (dont 4 suppléants), lors du conseil d'installation, samedi 29 mai.

Les élections du conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont déroulées le samedi 22 mai, suivies du conseil d'installation la semaine suivante.

La liste des jeunes élus :

Groupe scolaire Beausoleil : CM1 : Tyfenn Cantin, Hugo Emily, Oscar Le Roux-Sellin. CM2 : Victor Thiébault Lison Beucher, Léna Da Silva.

Groupe scolaire Bourgchevreuil : CM1 : Léonard Chorin, Adèle Diraiso, Margaux Repessé. CM2 : Margot Forté, Adèle Petitcollot.

Groupe scolaire Notre-Dame : CM1 : Céleste Thomas, Glenn Coutard. CM2 : Pierre-Marie Champagne, Inès Grenier, Zoé Heusse, Clara Laporte.

Les 4 suppléants :

Lucie Despax, Victor Gonzales, Emma Laly-Lagos et Meïssane Roudet (CM1, groupe scolaire Bourgchevreuil).

Cette année, en raison des conditions sanitaires, il a fallu

l'adapter. Pour se présenter au CMJ, les candidats ont réalisé des vidéos et les élections ont eu lieu dans les écoles. « *Cela a permis un fort taux de participation de 90 %* » souligne Béatrice Legault, adjointe chargée de l'enfance et de la famille, qui a tenu à remercier l'implication des directeurs des trois écoles. Le mandat court jusqu'en mai 2023.

Première mission demandée aux jeunes élus : trouver des idées d'objets symboliques à mettre dans la capsule temporelle qui sera enterrée vendredi 9 juillet, avec l'association Cesson Mémoire et Patrimoine, dans le cadre des 100 ans de l'appellation "Cesson-Sévigné".

Et pour les adolescents ? Le Maire Jean-Pierre Savignac a annoncé la constitution prochainement d'un conseil consultatif des jeunes. « *Il concernera plutôt les collégiens et lycéens. Tout comme pour le CMJ, le conseil consultatif permettra aux adolescents d'avoir la parole sur certains projets de la Ville les concernant* ».



Le dépouillement, lors des élections du 22 mai.



Séance d'installation à l'Espace Citoyen, le samedi 29 mai.



Présentation de la saison culturelle mercredi 9 juin

Gwenaëlle Delpal, adjointe à la culture, a présenté une partie de l'équipe du Pont des Arts.

Le Maire Jean-Pierre Savignac, Gwenaëlle Delpal, adjointe à la culture, et l'équipe du Pont des Arts ont présenté la saison culturelle mercredi 9 juin, sur grand écran, avant la représen-

tation de l'opéra "La Chauve-souris", parc du Pont des Arts.

Retrouvez le programme de la saison pages 26 à 29 de ce Cim.

« Je suis heureuse de présenter aux Cessonnois cette nouvelle saison culturelle placée sous le signe de la joie et de l'optimisme. »

Gwenaëlle Delpal, adjointe à la culture



Le public, lors de la transmission en plein air de l'opéra "Chauve-souris" de Strauss.

➤ REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES

La crise sanitaire ayant fortement perturbé le fonctionnement des activités sportives cette année, la municipalité a décidé de rembourser les cours n'ayant pu être assurés (cours préscolaires, cours de l'école de natation et cours adultes, abonnement à l'espace forme).

Ce geste financier est proposé au choix sous la forme d'un avoir sur les inscriptions aux cours municipaux de la piscine et de l'espace forme ou sous la forme d'un remboursement. « Nous avons fait le choix de rembourser totalement les cours qui n'ont pas eu lieu aux adhérents. C'est un moyen pour nous de conserver la confiance des usagers de ces services. Et nous allons encore plus loin : si jamais il fallait de nouveau fermer, seuls les cours ayant eu lieu seraient facturés » explique le Maire Jean-Pierre Savignac.

➤ ENTREPRISE PURE-CONTROL : LABELLISATION

La startup cessonnaise Purecontrol a été labellisée "Greentech Innovation" grâce à sa solution intelligente de pilotage d'automatismes industriels dans la catégorie "efficacité énergétique" parmi 45 lauréats.

« Cette labellisation du Ministère de la Transition Écologique vient saluer notre action qui met les nouvelles technologies au service du développement durable, et le travail accompli par l'équipe depuis 4 ans » souligne Claire Hardy, responsable marketing et communication de Purecontrol. Créée en 2017 par Gautier Avril et Geoffroy Maillard, la jeune entreprise a vu son effectif tripler au début de l'année.



Projet Colivia et vue de la place ViaSilva.

© Hardel Lebihan

➤ L'IMMEUBLE COLIVIA A REÇU UN PRIX INTERNATIONAL

L'immeuble Colivia a reçu la mention honorable dans le cadre du prix Coliving Award, prix international consacré à la mise en valeur des principaux innovateurs, acteurs et idées qui façonnent l'industrie du coliving.

L'immeuble Colivia est situé au cœur de la ZAC ViaSilva, en face de la station de métro Cesson-ViaSilva. Il est composé d'un sous-sol dédié au sta-

tionnement, d'un socle commercial en double hauteur (abritant 2 restaurants, une salle de fitness, une cellule commerciale, une conciergerie et une maison de projet), d'un immeuble de 38 logements et services et d'un immeuble de bureaux sur 6 niveaux.

La livraison est prévue à l'automne 2021.

➤ FERNANDE GODEFROY A FÊTÉ SES 100 ANS



Fernande Godefroy a fêté ses 100 ans le 11 juin à la résidence Beausoleil, entourée de Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'action sociale et de la solidarité ; du maire Jean-Pierre Savignac ; de sa fille unique Marie-Thérèse et de Laurence Régnier, directrice de la résidence. Elle a ap-

précié le gâteau que les cuisiniers lui ont préparé pour l'occasion, en tant qu'ancienne pâtissière. En effet, elle avait notamment tenu une boulangerie avec son époux à Saint-Méen-le-Grand. Elle réside à l'Ephad depuis plus de 6 ans, proche de sa fille cessonnaise.

🕒 CONCERTATION SUR LE PLU1 AVEC LES HABITANTS DU CHÊNE MORAND



La Ville a engagé dès le mois d'avril 2021, une concertation avec les habitants du Chêne Morand afin de décider des futures règles d'urbanisme applicables (taille des maisons et des annexes, végétalisation des jardins, etc.). Après plusieurs réunions de

travail avec les élus et le service urbanisme de la Ville, les participants ont eu jusqu'à fin juin pour donner leurs conclusions à Rennes Métropole, compétente pour gérer le Plan local d'urbanisme intercommunal. « Avec le futur aménagement d'une ZAC au-

tour du Chêne Morand, les règles devaient être modifiées dans ce quartier, explique Jean-Pierre Savignac. Nous avons souhaité laisser la parole aux habitants, qui connaissent bien le hameau et ses usages, pour décider d'un plan d'urbanisme qui corresponde à leurs attentes. »

🕒 TRAVAUX SUR LE PONT DE LA ROUTE DE PARIS

Des travaux de confortement du pont situé route de Paris sont prévus **à partir de juillet pour une durée de 3 mois**. Ils sont réalisés par Rennes Métropole. Afin d'impacter le moins possible la circulation, une circulation alternée pourrait être mise en place en cas de besoin.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 COUP DE PROJECTEUR SUR LE CINÉMA



Jean-Pierre Houdeau, président de l'association du cinéma Le Sévigné

Dès le 19 mai, les Cessonnois ont repris le chemin du cinéma. « Nous avons ressenti une grande attente des habitants pour revenir au cinéma, explique Jean-Pierre Houdeau, président du cinéma Le Sévigné. Avec la jauge à 35 %, la limite d'accueil des spectateurs en salle a été vite atteinte, nous avons dû refuser du monde ! » Devant la forte demande pour certains films, des séances supplémentaires ont été

proposées. « Cette année, la coupure estivale est raccourcie pour permettre aux cinéphiles de venir. » La dernière séance est fixée **jeudi 15 juillet** pour une reprise **mardi 17 août**. Autre bonne nouvelle pour le président : tous les bénévoles sont revenus pour prêter main forte pour le bon déroulement des séances, soit une centaine de personnes. www.cinesevigne.fr

🕒 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU HAUT GRIPPÉ

La construction de logements au Haut Grippé se poursuit. Des aménagements de voiries sont programmés par Rennes Métropole : une passerelle piéton sera posée au-dessus de la voie SNCF, afin de rejoindre le centre-ville rapidement et en toute sécurité. Calendrier prévisionnel des travaux : de septembre 2021 à février 2022

D'autres travaux de voirie sont prévus par phases, jusqu'en 2023, et réalisés de nuit. Des déviations de circulation seront alors mises en place.



➔ SÉCURITÉ : AVANT DE PARTIR EN VACANCES, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



L'opération Tranquillité Vacances

Ce dispositif permet à la Police municipale de surveiller quotidiennement, du lundi au samedi, les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence. Très utile en périodes de vacances, ce service est aussi disponible tout le reste de l'année.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire auprès de la Police municipale (mairie principale), de l'Espace Citoyen ou de le télécharger sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr rubrique Info police municipale.

Pour des raisons de sécurité, aucune demande n'est prise en compte par téléphone.

À noter : un agent saisonnier vient renforcer l'équipe de la police municipale pour l'aider à assurer cette mission de surveillance durant l'été. Il est identifiable par sa tenue portant un marquage "surveillance pavillonnaire".

Lutte contre les cambriolages : adoptez les bons réflexes

► **Sollicitez vos voisins** : vous avez

de bonnes relations avec vos voisins ? Signalez-leur votre départ, ils pourront ainsi dissuader les visiteurs mal attentionnés en ouvrant les volets quelques heures, en relevant le courrier ou en garant une voiture devant chez vous.

► Ne tentez pas les cambrioleurs.

Ne laissez pas d'objets traîner dans votre jardin (échelle, outils...), cela permettrait au cambrioleur d'entrer chez vous !

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

► Rangez vos objets de valeur

dans un endroit sûr... et photographiez-les ! Cela facilitera vos démarches auprès des assurances en cas de déclaration de vol.

► Répertoriez et notez les références des appareils.

Relevez le numéro de série des appareils audiovisuels et électroménagers et conservez les notices techniques.

► Investissez dans la télésurveil-

lance. Ces dispositifs de télésurveillance sont redoutés par les cambrioleurs. En cas d'intrusion dans votre domicile, l'alarme se déclenche immédiatement. Un agent de sécurité se rend sur place et prévient les forces de l'ordre en cas d'effraction constatée.

► Motus et bouche cousue.

Ne mentionnez jamais vos dates de vacances sur votre répondeur téléphonique, ni sur les réseaux sociaux. De même, mieux vaut éviter de publier vos photos de vacances en mode public. Toutes ces informations (dates de vacances, destinations, photos...) facilitent l'action des cambrioleurs, à l'affût des logements vacants pendant les absences prolongées. Tous les moyens sont bons pour les repérer. Alors, prudence !

► Simulez une présence

: si vous n'avez trouvé personne pour occuper votre habitation et si vos voisins ne sont pas disponibles, utilisez la mise en route programmée de vos postes radios et/ou téléviseurs. Ils seront ainsi maintenus allumés chaque jour quelques heures. Vous pouvez aussi éventuellement laisser une pièce allumée. De la lumière et du son qui donneront l'illusion d'une maison occupée.

► Rejoignez le réseau des voisins

citoyens. Votre sérénité repose aussi sur l'action des voisins citoyens, qui relèvent tout fait anormal (incivilités, véhicule inhabituel, allées et venues d'individus...). « *L'appel à la Police doit être un acte réflexe* » souligne Christophe Moores, adjoint chargé de la sécurité.

Contact : Police municipale,
Tél. : 02 99 83 52 14 ; 06 09 35 73 92

500

C'est le nombre moyen de demandes de surveillance d'habitations auprès de la Police municipale en juillet et août.



Le Maire Jean-Pierre Savignac.

Lors du conseil municipal du 26 mai, les élus ont voté la non-augmentation des tarifs municipaux pour l'année 2021-2022 en raison de la crise sanitaire. « C'est une mesure exceptionnelle pour accompagner les familles et pour conserver la confiance des Cessonnaises et des Cessonnais » explique le Maire Jean-Pierre Savignac.

Cette décision représente un gain estimé entre 25 000 € et 35 000 € pour les usagers des services communaux. « Nous renonçons à des recettes supplémentaires afin de ne pas alourdir les finances des ménages. »

Les tarifs concernant le domaine public sont aussi concernés par la non-augmentation : les commerçants des marchés, les marchands ambulants. De même, pour aider les commerçants et les entreprises, les tarifs des publicités dans le journal municipal n'augmentent pas non plus.

Par ailleurs, la grille des tarifs dégressifs et les quotients familiaux sont maintenus.

Les commerçants sont également soutenus par la municipalité : les tarifs d'occupation du domaine public ne sont pas augmentés, ni ceux des publicités dans le journal municipal. « Nous avons même exonéré les bars et restaurants des taxes sur les terrasses jusqu'à la fin de

l'année 2021 » ajoute Jean-Pierre Savignac.

« L'objectif est d'encourager la reprise de l'activité en centre-ville et de l'activité économique en général ».

Deuxième effort consenti par la Ville : les impôts locaux n'augmenteront pas non plus et ce pour la septième année consécutive.

Enfin, la municipalité a aussi souhaité favoriser l'accès à la culture. Pour la prochaine saison culturelle, les tarifs des spectacles ne dé-

passent pas 30 €.

Un forfait jeune (12-18 ans) a été créé. « Parmi une liste de spectacles définis, les jeunes peuvent choisir 4 spectacles pour 40 €. Cela leur permettra d'accéder plus facilement à la culture. » Des tarifs réduits sont également proposés aux étudiants et aux demandeurs d'emploi. Vous trouverez plus d'informations en pages 24 et 25 de ce journal.

« Pas d'augmentation des tarifs municipaux ni des impôts locaux »

25 000 € à 35 000 €

C'est la recette estimée à laquelle la Ville renonce pour soutenir et favoriser le pouvoir d'achat des Cessonnais selon l'augmentation qui aurait pu être décidée (0,6 % ou 1,2 % en adéquation avec les indices Insee de l'évolution du coût de la vie.)

ACTION EMPLOI CESSON

Accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail : pae.aec.cessonsevigne@gmail.com ou par téléphone au 02 99 83 25 96

CLIC ALLIÂGES

Accueil physique uniquement sur RDV. Tél. : 02 99 77 35 13
Mail : accueil@clic-alliages.fr

RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00.

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Jeu 8 juillet de 9h à 12h.
Prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00

Conciliateur de justice

Permanences **jeudis 1^{er} et 15 juillet** (pas de permanence en août) sur rendez-vous, auprès de l'Espace Citoyen, au 02 99 83 52 00

☉ FORTES CHALEURS : INSCRIVEZ-VOUS AU PLAN PRÉVENTIF CANICULE



Tout l'été, une assistance offerte par le CCAS est mise en place lors des fortes chaleurs estivales. Ce service est mis à la disposition des personnes seules, âgées, vulnérables ou handicapées et propose des appels téléphoniques réguliers, des visites et oriente vers des services compétents.

La démarche d'inscription est volontaire et gratuite.

Afin de vous prémunir au mieux contre les coups de chaleur cet été,

le CCAS recommande de vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les consignes et bons gestes à appliquer en cas de canicule.

Autre adresse utile : gouvernement.fr/risques/canicule

Renseignements auprès du CCAS : 02 99 83 52 31 ou à affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

☉ LES HORAIRES D'UTILISATION DES TONDEUSES

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises est autorisée : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

☉ FCPE BOURGCHEVREUIL : COLLECTE AU PROFIT DES ÉTUDIANTS



Cette année, l'association des parents d'élèves a décidé de mobiliser les familles pour une collecte solidaire à destination des étudiants rennais qui connaissent une précarité grandissante en raison de la crise sanitaire. La FCPE Bourgchevreuil s'est rapprochée de l'association des étudiants de

l'Université Rennes 2, l'Union Pirate. Depuis février 2021, cette dernière organise des distributions de denrées sur le campus auxquelles viennent s'approvisionner, chaque semaine, plus de 300 étudiants dans le besoin. C'est ainsi que, grâce à la participation de toutes les classes maternelles et d'élé-

mentaires, l'Union Pirate a récupéré le mardi 18 mai plus de 600 kg de produits accompagnés de quelques dessins et mots des enfants. À cette occasion, les étudiants ont fait un passage dans chaque classe pour remercier les élèves tout en les informant de la situation des étudiants, de la collecte de denrées et de l'organisation hebdomadaire des distributions sur le campus de Villejean.

La FCPE Bourgchevreuil tient à remercier les enseignants pour leur investissement dans ce projet, les étudiants de l'Union Pirate pour leurs échanges avec les élèves et bien entendu tous les parents et enfants du groupe scolaire pour leur générosité.

Contact : fcpe-ecole-bg@googlegroups.com

Que faire à Cesson-Sévigné cet été ?

A wide-angle photograph of a lush green park. In the foreground, a dirt path runs horizontally across the frame. The middle ground is dominated by a large, vibrant green lawn where several people are sitting on blankets, enjoying the outdoors. In the background, a series of art installations, consisting of rectangular panels on black frames, are arranged in a line. People are seen walking around and viewing these installations. The background is filled with dense, tall green trees under a clear blue sky. A tall stadium light pole is visible on the right side of the image.

Que faire pendant les vacances ? De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées tout au long de l'été. Faites votre choix ! Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts, le tout en respectant les règles liées aux conditions sanitaires.



Piscine Sports et Loisirs

Horaires d'été du 7 juillet jusqu'au 31 août

Bassins ludique et sportif

Du lundi au vendredi de 11h à 19h ; Samedi et dimanche (et mercredi 14 juillet) de 9h à 13h et de 14h30 à 19h.

Tarifs : entrée adulte, 4,90 € ; entrée enfant (de 3 ans à moins de 18 ans), 3,90 € ; entrée étudiant, 4 €.



Des nouveaux cours à la rentrée

Inscriptions à partir du 5 juillet, via le nouveau site internet de vente en ligne, accessible par le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

► **Nat'ados** : (multi-activités sports aquatiques pour les 13-16 ans) : waterpolo, natation sportive, hockey subaquatique, sauvetage, baptême



Le toboggan extérieur a été rénové.

Stage apprentissage de la natation

Du lundi 9 au vendredi 23 juillet, tous les matins de 9h à 10h. Groupe supplémentaire de 10h à 10h45. À partir de 6 ans (enfants nés en 2015), débutant. Tarif : 90 €.

Stages multisports été

Du 7 au 9 juillet : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans. Tarifs : Cessonnais : 27 €, non-Cessonnais : 39 €. **Du 12 au 16 juillet** (sauf le 14 juillet) : 1 groupe de 7/9 ans ; 1 groupe de 10/12

ans. Tarifs : 36 € / 52 €. **Du 19 au 23 juillet ; du 26 au 30 juillet ; du 16 au 20 août** : 1 groupe de 8/11 ans. **Du 23 au 27 août** : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans. Tarifs : 45 € / 65 €.

Activités proposées : athlétisme, course d'orientation, base-ball, football, handball, basket-ball, volley-ball, tennis, badminton, tennis de table, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Horaires : de 13h30 à 17h30 (goûter fourni).

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la piscine.

Contact : tél. 02 99 83 52 10

Base sports nature

Horaires locations kayak et paddle Jusqu'au 4 juillet

► Promenade

Samedi et dimanche, de 14h à 18h ;

► Eaux-vives

Samedi et dimanche, de 15h à 18h.

Du 7 juillet au 31 août

► Promenade eau calme

Lundi et vendredi, de 14h à 17h ;

Mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 19h ;

Samedi et dimanche, de 14h à 18h.

► Eaux-vives

Mardi, mercredi et jeudi, de 17h30 à 19h30 ;

Samedi et dimanche, de 15h à 18h.

(Attention, pas d'eaux-vives du 7 au 15 août).

de plongée. Objectifs : faire découvrir différentes activités/disciplines aquatiques, proposer une activité de loisir aux adolescents qui ne souhaitent pas faire de compétition, faire le lien avec les associations spécialistes si les adolescents souhaitent s'investir dans une activité précise.

► **Multi-activités aquatique et remise en forme adultes** : activités aquatique (gym aquatique, plateau, nage avec palmes) et activités terrestres (renforcement musculaire, circuit-training, marche sportive).

► **Multi activités à l'espace forme adultes** (programme à l'année) : stretching, circuit training, renforcement musculaire, marche, step et swiss-ball.

Les conditions de pratique :

- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade ;
- Savoir nager 25 mètres ;
- Chaussures fermées obligatoires ;
- Autorisation parentale pour les 12-18 ans ;
- Être accompagné pour les - de 12 ans ;
- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location.

Les tarifs :

► Promenade

1 heure : 5,70 € par adulte

Carnet 10 heures adulte : 48,80 €

1 heure : 3,60 € par enfant

Carnet 10 heures enfant : 26 €

► Eaux-vives

1 heure : 9,70 € par personne

2 heures : 17,30 € par personne

Carnet 10 heures : 81 €

Stages

La base sports nature propose des stages **du 7 juillet au 31 août**.

Stages d' une semaine à raison d'une séance d'1h30 par jour à destination des enfants à partir de 8 ans ;

- stages découverte et initiation pour les enfants souhaitant découvrir le kayak ou en faire une première approche ;
- stages de perfectionnement pour les enfants à partir de 11 ans et ayant déjà fait un stage de kayak en eaux-vives ;

Les tarifs :

5 séances d'1h30 : Cessonnois : 42,50 € ;



non-Cessonnois : 63 €.

Semaines incomplètes (jours fériés, début/fin des vacances) : Cessonnois : 38,80 € ; non Cessonnois : 48,50 €.

Base Sports Nature, 2, rue de Paris

Tél. : 02 23 45 18 18 ; stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr

Golf

Réservation et paiement en ligne (prima.golf/cesson-sevigne) pour le parcours, green d'approche, putting green ainsi que le practice

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 19h.

Centre équestre

Le centre équestre Les Conillaux est ouvert tout l'été et propose des stages po-

ney et chevaux à partir de 5 ans, ainsi que des promenades d'une heure, en groupe. Les stages en juillet sont complet, il reste des places pour la dernière semaine d'août.

Contact : tél. : 02 99 83 48 53.

Découvrir la ville avec les QR codes

Vous souhaitez connaître l'histoire des bâtiments ou lieux emblématiques de Cesson-Sévigné ? À vos smartphones ! Le service Communication en partenariat avec l'association Cesson Mémoire et Patrimoine, propose des renseignements enrichis de photographies anciennes concernant les lieux et monuments suivants : le manoir de Bourgchevreuil, les vieux ponts, le manoir de la Chalotais, l'église Saint-Martin, les monuments aux morts, l'ancienne mairie-école cours de la Vilaine, la sculpture "L'appel de la prise de la Bastille" de Jean Boucher, le square Jean Boucher, le calvaire.

Promenades et circuits vélo

Profitez des améliorations apportées sur le chemin de halage et des rénovations des passerelles pour vous promener le long de la Vilaine.

Différents circuits pour parcourir les chemins de Cesson-Sévigné sont disponibles à l'Espace Citoyen : parcs et



jardins, circuit vélo, parcours santé. Deux des circuits Vélo Promenade[®] du Pays de Rennes pour découvrir le département passent par la commune sur un total de 15 promenades de 20 à 30 km.

Promenade sur les marchés

- Le marché du samedi matin reste ouvert tout l'été. Fermeture du marché bio **mercredi 7 juillet** à 19h30. Réouverture **mercredi 1^{er} septembre**.

Médiathèque

Horaires et prêts durant l'été, du lundi 12 juillet au samedi 28 août inclus

Lundi : 14h-18h ; mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; vendredi : 15h-19h.

En dehors des horaires d'ouverture une boîte retours est à votre disposition 7j/7.

Vous pourrez emprunter 15 documents (livres, revues, partitions, CD, textes enregistrés), + 3 DVD (sur carte adulte) pendant 5 semaines. Vous pouvez prolonger vos prêts en ligne ou par téléphone.

Braderie

La Médiathèque propose **vendredi 2 et samedi 3 juillet** dans ses locaux, la vente de près de 4 000 ouvrages issus de ses collections. À découvrir : une large sélection de beaux livres, romans, BD, albums, CD... pour tous les âges et tous les goûts. Les prix de vente sont proposés entre 0,50 € et 3 €.

Partir en livre

La Médiathèque participe à la 7^e édition de la manifestation nationale "Partir en livre", **jusqu'au 25 juillet**, autour du thème « Mer et merveilles ». Deux types de rendez-vous sont proposés :



Lecture sur l'herbe.

- Lectures sur l'herbe

À l'aire de jeux de Champagné : les bibliothécaires amènent des livres pour un temps de lecture décontracté, tranquillement installé sur une couverture.

Mercredis 7 et 21 juillet, de 16h à 17h30

- Lectures allongées

Prenez place sur les transats et laissez-vous porter par les mots que les bibliothécaires auront choisis pour vous. Des textes drôles, doux, ardents, pour un moment hors du temps. À chaque vendredi, son ambiance. Quelle sera la vôtre ?

Vendredi 9 juillet à 18h : « Mer en poésie »

Vendredi 16 juillet à 17h30 : « La mer miroir, quand les romanciers trempent leur plume dans l'eau salée »

Vendredi 23 juillet à 18h30 : Récits d'explorateurs et exploratrices »

Public ado-adulte. Gratuit, sur inscription. Durée : 30 minutes environ. Renseignements à la Médiathèque ou sur le site internet www.mediathèque-ville-cesson-sevigne.fr

Petite enfance

Les accueils de loisirs ALSH maternel (2-6 ans) et ALSH élémentaire sont ouverts **du mardi 6 juillet au mardi**

Diffusion des matchs de l'Euro de football

Les matchs de l'équipe de France pour l'Euro 2021 sont prévus vendredi 2 juillet à 18h ou samedi 3 juillet à 21h en 1/4 de finale ; mardi 6 juillet ou mercredi 7 juillet à 21h en 1/2 finale ; dimanche 11 juillet à 21h en finale. (Si la France est qualifiée).

► **La Glaz Arena**, chemin du bois de la Justice

► **Bar la Belle Équipe**, 1, place de l'Église

► **Chope & Compagnie**, 1 rue de la Carrière

► **hôtels IBIS Rennes Beaulieu**, rue du Taillis et **Ibis Rennes Cesson**, 62 rue de la Rigourdière

À la date de bouclage du magazine, la rédaction n'a pas reçu la liste exhaustive des commerçants qui diffuseront les matchs de l'Euro de football. Pour connaître la liste complète, rendez-vous sur www.ville-cesson-sevigne.fr

31 août. Les inscriptions sont possibles, à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

Contact : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49 ; service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr

Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du **mardi 6 juillet au mardi 31 août**, à la journée, la demi-journée avec ou sans repas du midi.

Renseignez-vous auprès des responsables, peut-être reste-t-il des places pour l'accueil et les activités.

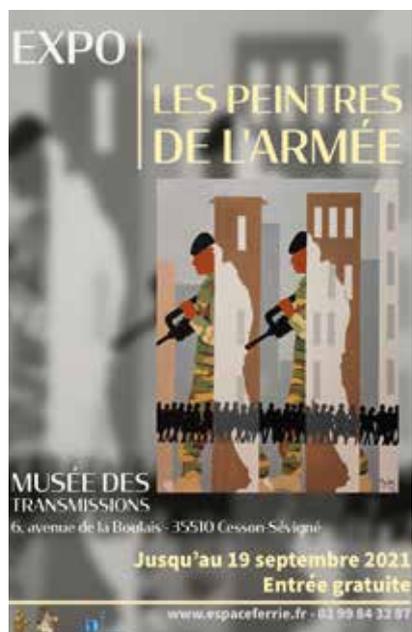
Contact : 02 99 83 91 40 ; centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Escale

La Maison des jeunes l'Escale sera **ouverte du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août**. De nombreuses animations sont proposées pour les 11-17 ans.

Le programme complet est disponible à l'Escale et au sein des structures municipales. Les inscriptions aux activités sont encore possibles sous réserve de places disponibles. Les différentes conditions d'accueil sont indiquées sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr rubrique "service jeunesse".

Contact : 02 99 83 82 75



Le marché du samedi matin reste ouvert tout l'été.

Expositions

► "100 ans, 100 photos"

L'association Cesson Mémoire et Patrimoine propose l'exposition "100 ans, 100 photos" **du 9 juillet au 13 août**, à la Galerie Pictura, au Pont des Arts. Celle-ci marque l'anniversaire des 100 ans de l'appellation Cesson-Sévigné.

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 15h à 18h. Entrée libre.

À noter : À l'occasion de l'exposition, l'almanach du centenaire sera en vente au prix de 12 €.

► "Les rencontres photographiques de ViaSilva"

Cette 4^e édition présentée par l'association Les Ailes de Caius est consacrée aux travaux de François Lepage et d'Alessia Rollo, qui ont sillonné chantiers et sentiers de Via-Silva, appareil photo en main, allant à la rencontre des riverains et des ouvriers.

Jusqu'au 15 septembre, parc de Champagné. Entrée libre.

► Les Peintres de l'Armée

Le musée des Transmissions vous propose de découvrir la nouvelle ex-

position temporaire haute en couleurs : "Les Peintres de l'Armée" 34 peintres, 62 œuvres exposées **jusqu'au 19 septembre 2021**.

Le musée est ouvert dans le respect des règles sanitaires les mardis, jeudis, samedis de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30, les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30. Entrée gratuite. 6, avenue de la Bouillais.

02 99 84 32 87 ; www.espaceferrie.fr

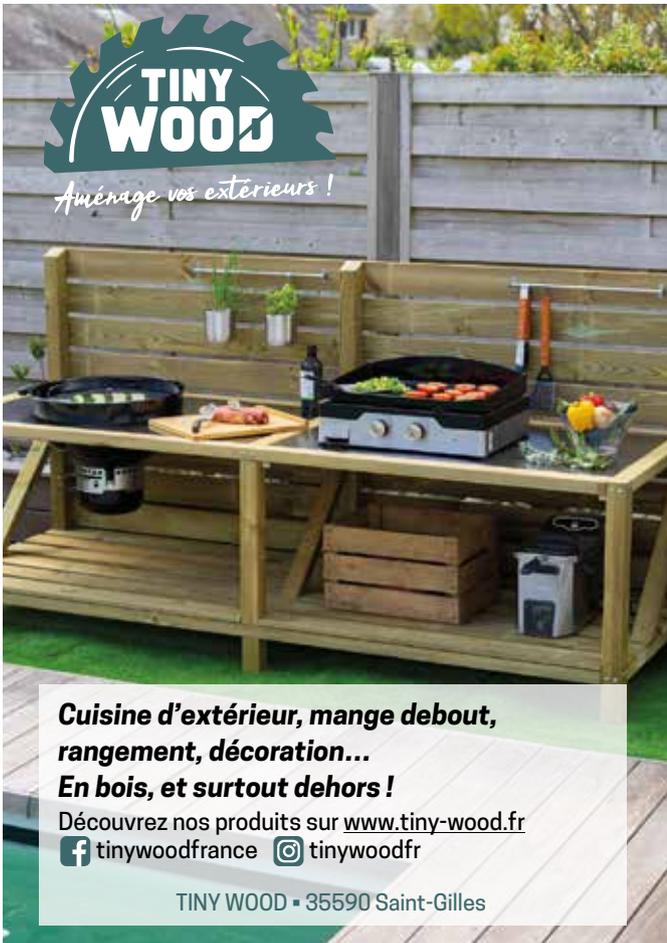
Cinéma Le Sévigné

Le cinéma art et essai Le Sévigné propose des séances **jusqu'au jeudi 15 juillet**. La pause estivale est plus courte cette année. La reprise est fixée **lundi 16 août**.

Les abonnements (cartes et tickets "fidélité" du Sévigné) pris en 2020 restent valides jusqu'au 31 décembre 2021.

Tarifs : plein tarif : 7 € ; réduit : 5 €. Carte fidélité : 47 € (2 € + 10 places à 4,50 €) ; jeune (moins de 19 ans) : 4 € ; films arts et essai, samedi 15h : 4 €.

Contact : 02 23 45 10 86 ; www.cinesevigne.fr

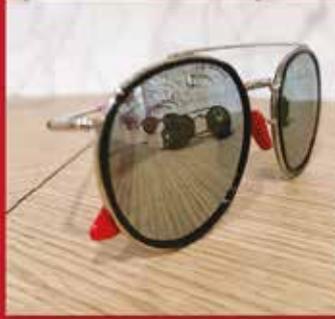


TINY WOOD
Aménagement vos extérieurs !

**Cuisine d'extérieur, mange debout, rangement, décoration...
En bois, et surtout dehors !**
Découvrez nos produits sur www.tiny-wood.fr
f tinywoodfr @ tinywoodfr

TINY WOOD • 35590 Saint-Gilles

V I S U A L
OPTICIEN DEPUIS 1959






Ray-Ban

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE CESSON-SÉVIGNÉ

f @ 02 99 83 94 96

© Freepik.com



L'annuaire **des entreprises cessonaises**
>> cliquez ici

Cesson-Sévigné



CRLC
2 Rue de la Donelière
35000 Rennes
Tél: 02 99 84 26 00

Fourniture & Pose de Carrelage sur plots
Terrasse Extérieure
magasin@crlc.fr

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 26 mai. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Tirage informatique des Jurés d'Assises

Le Maire Jean-Pierre Savignac a fait procéder au tirage informatique des Jurés d'Assises à partir de la liste électorale : 45 noms ont été désignés.

Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Les élus ont pris acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientation générales du RLPi, qui couvrira l'ensemble du territoire métropolitain. Certains points ont été relevés et soulignés lors du débat.

Mise à disposition de locaux au Rased

Dans le cadre de ses missions, le Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), dépendant de l'inspection académique, renforce les équipes pédagogiques des écoles publiques. Les élus ont approuvé à l'unanimité la mise à disposition à titre gracieux d'une partie du local de l'Étournal au Rased, local mieux adapté que celui qui était occupé à l'école élémentaire Beausoleil.

Projet éducatif local

Le projet éducatif local pour la durée du présent mandat municipal a été adopté à l'unanimité (6 abstentions).

Évolution des contrats de partenariats sportifs

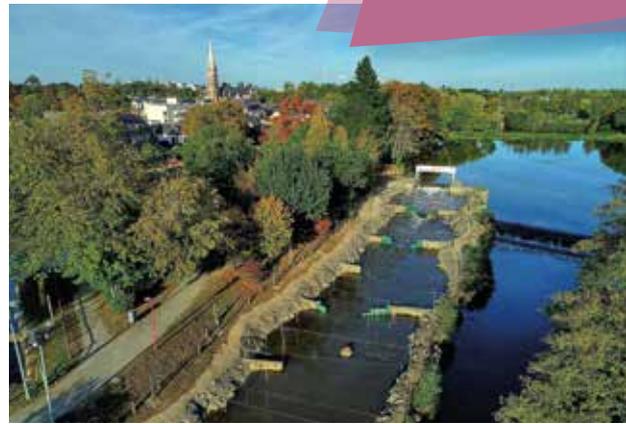
Le renouvellement des 6 contrats de partenariat suivants : OCC football, Athletic Club Cessonnois, CRMHB club amateur handball, OCC natation-triathlon, CCK les poissons volants, CSTC tennis a été accepté à l'unanimité, pour un montant total de 134 314 €.

Réaménagement du stade d'eaux-vives

La Ville est fortement impliquée dans le développement des sports de pagaie. Elle gère en régie une base de plein air avec notamment un parcours d'eaux vives de niveau interrégional. Le site accueille à la fois des activités destinées au grand public, aux scolaires et périscolaires, et par conventionnement, le club des Poissons Volants et le pôle France de canoë-kayak.

Le parcours actuel ne répond pas aux normes sportives internationales, or la Ville souhaite accueillir des entraînements sportifs de haut niveau, des événements internationaux de type championnat U23/junior, et devenir un centre de préparation officiel aux Jeux Olympiques. Le label "Paris 2024" nécessite une mise en service de l'équipement pour mars 2023 au plus tard.

Les élus ont validé à l'unanimité le projet de réaménagement



© Pro Fly By

du stade d'eaux-vives afin de créer un parcours de 120 mètres aux dimensions techniques internationales tout en conservant des capacités de pratique pour les publics novices (grand public, scolaires, périscolaires...). Ils ont également validé le plan de financement, estimé à 4 192 900 € HT.

Programmation culturelle

Le programme de la saison culturelle 2021-2022 a été présenté. La crise sanitaire du Covid 19 a causé la fermeture des établissements culturels sur tout le territoire français. Ainsi, après une saison 2019/2020 déjà mise à mal, le secteur a été de nouveau particulièrement affaibli avec une saison quasi blanche. Le spectacle vivant et les expositions ont été interrompus, privant ainsi le public de rencontres artistiques et de moments fédérateurs. La mise en place de la prochaine saison culturelle, et plus largement, du projet culturel de mandat, apparaît comme un enjeu de taille pour le territoire.

Les modalités d'abonnement, de réservation et de billetterie, les tarifs de partenariat ont été validés à l'unanimité. Les tarifs des spectacles de la saison culturelle et du bar, le projet artistique et culturel de la saison 2021/2022 ont été validés à l'unanimité (6 abstentions).

Tarifs municipaux

L'ensemble des propositions tarifaires 2021/2022 et 2022 a été adopté à l'unanimité. De manière générale et exceptionnellement en raison de la crise sanitaire, les élus ont décidé de maintenir les tarifs votés en 2021 au niveau de ceux actés en 2020. La grille des tarifs dégressifs et les tranches de quotients familiaux sont maintenues.

Règlement du cimetière

Le nouveau règlement du cimetière a été approuvé. Il remplace celui datant du 10 mai 1972.

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 6 octobre**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

➤ EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS ?



Quel est le secret d'une **politique culturelle accessible à toutes et tous** ? Des tarifs plus bas, des spectacles gratuits faciliteront peut-être cet accès mais cela ne suffira pas. La culture n'est pas seulement une question d'argent. Même gratuit, l'opéra n'attirera jamais une majorité de spectateurs, juste quelques connaisseurs avertis et quelques familles qui passeront prendre l'air un joli soir d'été.

La danse, la musique, le théâtre, la peinture, la sculpture, les festivals les plus insolites sont souvent réservés à une catégorie de spectateurs initiés par leurs parents, par leur milieu, par leur formation.

Cette sensibilité si particulière à toutes les formes artistiques ou moins artistiques doit être acquise dès la plus tendre enfance, à l'école, au collège, au lycée ...

Ouvrez les espaces éducatifs à toutes les formes de création, faites voir, faites écouter, faites vivre et ressentir. L'art sous toutes ses formes va structurer les personnalités des jeunes citoyens, dans le sens de l'ouverture d'esprit, du respect des autres. C'est bien la culture qui permet à chacun de se ressourcer.



La crise sanitaire a montré que la culture est aussi l'affaire de tous, les artistes privés de salle se sont produits sur les balcons, sur les toits, dans les jardins, sur Facebook, TikTok et autres réseaux sociaux, suscitant des milliers de vues. Cette culture hors les murs a toute sa place, elle n'enlève rien aux programmations plus conventionnelles qui font vivre les artistes

Proposition :

► Mettre en œuvre des démarches participatives afin de permettre au plus grand nombre de citoyens de contribuer au projet culturel municipal, et ainsi de se l'approprier.

Faire de la CULTURE la priorité d'un projet éducatif, associer les citoyens à l'élaboration du projet culture font partie des clés d'une culture pour toutes et tous.



Nous félicitons les nouvelles et nouveaux jeunes élu.e.s pour leur engagement citoyen. Nous aurions aimé le faire de vive voix mais n'avons pas été informés du jour de l'élection ni de l'installation de ce nouveau CMJ.

SÉCURITÉ

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ne s'est pas réuni depuis le début du mandat, l'adjoint à la sécurité estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour faire avancer les actions, du fait de la crise sanitaire (cf. CM du 31 mars 2021). Pourtant les faits de délinquance se multiplient : vols chez les particuliers, entreprises, école publique, ... Cette instance permet aussi de discuter de l'efficacité des caméras de vidéo-protection.

Le CLSPD doit également traiter des questions de sécurité routière, sanitaire, harcèlement scolaire, cyberattaques, sujets malheureusement d'actualité et dont la réalité des faits sur Cesson ne nous est pas accessible.

**Nos permanences du samedi 11h : 3 juillet, au RDC du manoir de Bourgchevreuil
10 juillet, salle du Pressoir**

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📍 @cessonecologiqueetsolidaire 🐦 @CessonSolidaire

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ LA POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ APRÈS LA COVID



Photo de groupe des candidats de la majorité, 2020 © Jean Wagner

La vaccination avance, le nombre des cas contacts et des personnes hospitalisées liées à la Covid baisse. Un timide sentiment de soulagement se fait sentir chez chacun. Peut-on y croire ? Est-on réellement sorti d'affaire ? Peut-on envisager la rentrée sereinement ?

La première année de notre mandat a été intense, complexe, faite de règles à réinventer, de décisions à prendre rapidement, toujours dans l'intérêt des habitants et de la commune. Nous espérons tourner la page de la crise sanitaire désormais, pour mettre en œuvre nos engagements de mandat. Nos idées pour améliorer la Ville sont toujours bien présentes et nous nous devons de les réaliser pour répondre aux votes de confiance des Cessonnais, qui nous a été favorable l'année dernière.

Notre équipe municipale est plus que jamais mobilisée pour ce faire. Nos promesses sont toujours d'actualité : maîtriser les dépenses de la Ville, être acteur de la transition écologique, assurer la sécurité de chacun, préserver l'identité urbaine de la Ville et créer de nouveaux services de proximité pour les publics de tout âge.

Le lancement de certains projets a été ralenti, certes, mais notre équipe œuvre tous les jours pour les concrétiser. Nous avons repris depuis le mois de mai les réunions publiques pour informer et concerter les habitants sur de futurs projets d'aménagement, nous avons

accueilli de nouveaux référents de quartier, les écoles ont été équipées en informatique dernière génération, et surtout, nous avons entièrement revu et adapté le budget communal pour répondre à ceux qui en avaient le plus besoin pendant cette crise sanitaire (aides aux professions médicales libérales, exonération de la taxe de terrasse pour les restaurateurs, remboursement des activités culturelles et sportives, non-augmentation des tarifs municipaux...).

À l'inverse, les récents événements à l'école Bourchevreuil accélèrent le calendrier des mesures de sécurité que nous voulions déployer dans l'année. Élus, services et polices nationale et municipale travaillent main dans la main pour mettre en œuvre une solution efficace sur du long terme.

Cesson-Sévigné bouge à toute vitesse et ces derniers mois de confinement ont confirmé la réputation de notre Ville à promettre un cadre de vie agréable, dynamique, préservé. Plusieurs centaines de nouveaux habitants sont attendus ces prochains mois et il nous revient de penser et organiser la Ville en transition. Cela demande une réflexion poussée et en intelligence avec toutes les forces vives du territoire et surtout, avec vous. Nous voulons et nous devons offrir aux nouveaux habitants comme aux Cessonnais de longue date, des services améliorés, et faire en sorte que les quartiers de demain ne perdent rien de leur charme mais bien au contraire, grandissent en harmonie.

Toutes vos questions trouvent des réponses

Adressez vos questions au Maire

✉ par courrier : Hôtel de Ville 1, esplanade de l'Hôtel de Ville 35510 Cesson-Sévigné
@ ou par mail : cabinetdumaire@ville-cesson-sevigne.fr

Expéditeur

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Monsieur le Maire,

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

➔ RÉFÉRENTS DE QUARTIER

La Ménouriais



Sébastien Malard,
06 08 64 68 80
referents-lamenouriais@ville-cesson-sevigne.fr

Sébastien Malard, de la Ménouriais, a malencontreusement été oublié dans la liste de présentation des référents de quartier dans le Cim du 1^{er} juin.

Bourgchevreuil



Stéphane Gesret,
06 11 72 60 58
referents-bourgchevreuil@ville-cesson-sevigne.fr

Stéphane Gesret s'intègre dans l'équipe des référents de quartier, qui ont un rôle d'interlocuteur de proximité privilégié.

Vous souhaitez être référent de quartier ?

L'objectif est de créer des binômes ou trinômes par quartier. Si vous souhaitez vous investir pour devenir référent de votre quartier, contactez Jeanne Féret par mail : jeanne.feret@ville-cesson-sevigne.fr

Il manque des binômes pour : Centre-ville, Centre Vilaine, Beausoleil, la Boulais, rue de Rennes Nord et quartier de Vaux. Il n'y a pas encore de référent pour Bellevue, campagne sud, quartier du Haut Grippé et ViaSilva.

Retrouvez la carte des référents de quartier sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr



☞ UN LOGICIEL POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

200 000 € de subvention ont été accordés par la Préfecture pour l'installation d'une gestion technique centralisée des bâtiments communaux par fibre optique.

« La Ville possède un patrimoine d'environ 80 000 m² de bâtiments.

Cela représente par exemple, plus de 7 000 MWh pour les 12 bâtiments les plus consommateurs concernés par le projet. La maîtrise de la gestion énergétique est donc un réel enjeu pour l'environnement et les dépenses de la Ville, explique Yannick Gaborieau, ad-

joint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie. D'où la nécessité de sécuriser, maîtriser, économiser et gérer leurs consommations énergétiques dans le cadre de connexions intelligentes. La GTC permettra de maîtriser l'ensemble des équipements techniques et de sécurité des bâtiments à partir d'un seul et unique logiciel. » L'enjeu est de piloter à distance les bâtiments en gérant le chauffage, la climatisation, la ventilation, l'éclairage, en fonction de l'utilisation des locaux. Cela permettra de réduire d'environ 800 MWh par an nos consommations.

Les premiers bâtiments concernés sont la piscine, la salle Paul Janson, l'Espace sportif Bourgchevreuil ainsi que les deux groupes scolaires.

☞ UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE À CÔTÉ DE LA GLAZ ARENA



La Ville a présenté un projet de parc photovoltaïque aux habitants du quartier de la Monniais lundi 7 juin. Cette installation serait réalisée avec le concours d'Energ'iv, l'organisme public-privé qui promeut l'installation d'énergies renouvelables en Ile-et-Vilaine.

« Ce projet est l'occasion de répondre au Plan Climat National qui veut que 32 % de la consommation énergétique

proviennent des énergies renouvelables d'ici 2030. Ce projet représenterait 15 à 17 % de la consommation de la commune contre 0,2 % actuellement, explique le Maire Jean-Pierre Savignac. C'est une occasion inespérée car peu de communes disposent de cette superficie de terrain. »

Le lieu pressenti pour installer ce parc d'environ 7,5 hectares présente toutes les qualités : une bonne exposition au

soleil et l'impossibilité de tout autre projet agricole, d'aménagement ou de boisement, dû à la ligne de chemin de fer en sous-sol.

Les habitants ont accueilli le projet avec intérêt, conscients des enjeux environnementaux. Quelques points de vigilance ont été soulevés comme l'aménagement paysager. Le parc devra être le moins visible possible depuis les lieux de balade autour et dans le parc de la Monniais. Energ'iv a su rassurer sur ce point puisque les panneaux seraient posés sur des structures basses, à quelques centimètres du sol.

Les habitants demandent également à ce que le chantier soit sûr et le plus restreint possible en cas de lancement des travaux. « Nous sommes en amont de toute réalisation. La première étape sera de mener une étude "quatre saisons" afin d'évaluer l'impact du projet sur la faune, la flore, les sols. Les riverains seront informés très régulièrement et intégrés au projet si celui-ci venait à se concrétiser » rassure Yannick Gaborieau, adjoint au développement durable.



➔ RÉOUVERTURE DES TERRASSES ET NOUVEAUTÉS DANS LES COMMERCES

Le 19 mai, les règles sanitaires se sont assouplies : les bars et restaurants ont été autorisés à sortir leur terrasse et les galeries commerciales à accueillir de nouveau du public. Quatre nouvelles boutiques se sont installées à la galerie commerciale de Carrefour : La Brasserie Au Bureau, Free (opérateur de téléphonie mobile), La Petite étoile (vêtements pour femmes), Kids around (vêtements de marque pour enfants et bébés).



➔ TRAITEUR DE PARIS S'INSTALLE À LA RIGOURDIÈRE

L'entreprise "Traiteur de Paris" était installée rue de Châteaugiron à Rennes depuis une douzaine d'années. Elle est désormais basée à la Rigourdière depuis avril 2021.

L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de produits surgelés pour les professionnels de la restauration en France et à l'étranger : petits fours salés ou sucrés, plats cuisinés, pâtisseries, macarons...

« Le laboratoire pour créer les produits est situé dans nos locaux à Cesson-Sévigné. Pour la production, les bâtiments sont basés à la Guerche-de-Bretagne et à Fécamp en Seine-Maritime » précise Mikael Leport, directeur général de l'entreprise.

"Traiteur de Paris" a organisé des ventes en mars et en juin pour écouler ses produits surgelés auprès de particuliers, faute de prestations pendant la crise sanitaire.

« Nous avons organisé une journée anti-gaspillage. Cela a été l'occasion pour les particuliers de bénéficier de produits "premium" réservés ordinairement aux professionnels. »

L'entreprise s'est positionnée sur un nouveau marché avec le lancement du site internet www.mylittletraiteur.com, qui offre la possibilité à tous de passer commande, à emporter ou en se faisant livrer.



Mikael Leport, directeur général de "Traiteur de Paris" a présenté son entreprise au Maire Jean-Pierre Savignac et Patrick Pleignet, ancien élu.

➔ TRAITEUR DE PARIS

4, rue de la Rigourdière

02 99 86 76 00

www.traiteurdeparis.fr

www.mylittletraiteur.com

➔ ÉCONOMIE & COMMERCES À LA PART, RESTAURANT



Vincent Chevrier, directeur du restaurant "À la part" de Cesson-Sévigné.

➔ À LA PART CESSON-SÉVIGNÉ

28, rue du Bas Village

02 57 21 55 30

www.alapart.fr

mail : alapart35510@gmail.com

Le restaurant est la 5^e ouverture en Ile-et-Vilaine de l'enseigne "À la part", créée par le gérant Maxime Lucas. « Notre concept ? Nous proposons de la restauration rapide traditionnelle dans les zones industrielles, indique Vincent Chevrier, directeur du restaurant cessonnois, qui travaillait dans l'hôtellerie-restauration. Nous sommes à un emplacement idéal, à l'Écopôle Sud-Est, dans la plus grande zone industrielle de Bretagne. »

Ancienne cafétéria, l'espace a été rénové afin d'accueillir un bar, une soixantaine de places en salle et une trentaine en terrasse. .

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi, de 11h à 16h. « Pour la qualité de vie, ouvrir uniquement le midi est attractif pour les salariés. » Les personnes travaillant à proximité sont le public ciblé. Il est possible de consommer sur place, à emporter ou en livraison.

Un plat du jour différent en viande et en poisson est proposé chaque jour, avec un fonctionnement par cycle. Les entrées et les desserts sont "fait maison", répondant à notre slogan "Manger sain à prix malin". »

"À la part" propose également une carte traiteur, sur commande.



Gwenaëlle Delpal,
adjointe chargée de la culture

« 4 nouveautés à découvrir cette année »

« Après une année perturbée, nous avons voulu placer cette saison sous le signe de la gaïté, de la convivialité et du lien intergénérationnel.

Ainsi, un nouvel abonnement à 40 euros réservé aux collégiens et lycéens, leur donne accès à 4 spectacles, à choisir parmi une large sélection.

Pour les familles, 5 spectacles, triés sur le volet, sont désormais proposés au tarif de 15 euros. Un effort réalisé sur le prix... pas sur la qualité !

Côté identité, le Pont des Arts et ses services (spectacles vivants, école des arts, médiathèque, galerie...) avaient besoin d'être mieux identifiés par le public. Une nouvelle charte graphique sortira à la rentrée. À découvrir grâce à la brochure disponible en septembre.

Et enfin, pour se retrouver, quoi de plus convivial qu'un bar ? Un espace petite restauration a ouvert au Carré Sévigné, où il sera possible d'échanger autour d'un verre et d'une planche apéritive avant les spectacles. »

Découvrez les spectacles de la saison 2021-2022



© Yann Orhan

Thomas Dutronc.

Septembre

Thomas Dutronc. Concert.

Après 4 albums et des tournées à travers le monde, le grand passionné de guitare, humble disciple de Django Reinhardt, revient avec le projet dont il a toujours rêvé : *Frenchy*.

Judi 16 septembre à 20h, au Carré Sévigné. Tarifs : 34 €/32 €/30 €

Electro Deluxe. Foul/funk

Avec *Apollo*, leur dernier album, embarquement immédiat pour le nouvel univers musical d'Electro Deluxe.

Judi 23 septembre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/ 26 €/24 €

Octobre

Première neige, marionnettes, théâtre d'objets (jeune public).

Un couple transforme sa cuisine en petit théâtre radiophonique. Ils foisonnent d'idées extravagantes pour donner vie et voix à une nouvelle peu connue de Maupassant : *Première neige*.

Samedi 2 octobre à 20h au Pont des Arts. Tarifs : 15 €/13 €/10 €



© Swend Andersen

Les Crapauds Fous.

Les Crapauds Fous, théâtre.

Voici une comédie d'aventure mais pas seulement : à travers ses textes et sa mise en scène, Mélody Mourey offre une pièce jubilatoire, vive et pleine d'esprit.

Vendredi 8 octobre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/26 €/24 €

Schubert in love. Musique de chambre.

L'Ensemble Contraste - créé en 2000 et composé d'artistes classiques virtuoses multi lauréats de concours - et la chanteuse franco-américaine Rosemary Standley du célèbre groupe Moriaty nous offrent une lecture originale de *Lieder* de Schubert.

Mardi 12 octobre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/ 26 €/24 €

Birds on a wire. Musique de chambre.

Rosemary Standley et Dom La Nena Ce duo explore avec un raffinement total et une grande délicatesse des reprises d'horizons multiplaces.

Judi 21 octobre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 26 €/24 €/22 €

Novembre**Da Silva + Clarika**, chanson.

Une soirée double à plus d'un titre : deux artistes à l'écriture des plus ciselées et brillantes de la scène hexagonale, deux univers à la fois vifs et délicats, un doublé masculin/féminin pour deux concerts magistralement ardents et sensibles.

Mardi 9 novembre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 26 €/24 €/22 €

De la disparition des larmes, théâtre

Après *Hedda* (créé à la scène nationale de Saint-Brieuc et accueilli en 2019) puis la création *Echo*, ce spectacle est le troisième et dernier volet d'une série de portraits de femmes modernes en amour réalisés par Lena Paugam.

Samedi 13 novembre à 20h, au Pont des Arts. Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Roberto Fonseca, jazz, musiques

Roberto Fonseca.

© Alejand Roazcuy

métissées.

Compositeur à la patte singulière et remarquable, Robert Fonseca inscrit une nouvelle référence de la musique cubaine avec son nouvel album, *Yesun*.

Mardi 16 novembre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 34 €/ 32 €/30 €

In Tarsi, cirque (jeune public).

Compagnie de cirque Eia.

Entre portés acrobatiques, sauts sur trampoline, escalades sur mât chinois, pas de danses et virevoltes enchaînées, les quatre acrobates nous renvoient une image rythmée, tendre et pleine d'humour de l'humanité.

Mercredi 24 et vendredi 26 novembre à 20h au Pont des Arts.

Tarifs : 26 €/24 €/22 €

Décembre

Pode Ser & C'est toi qu'on adore, danse (jeune public).

Soirée deux spectacles avec en invitée la chorégraphe et danseuse Leïla Ka.

Judi 2 décembre à 20h au Pont des Arts. Tarifs : 15 €/13 €/ 10 €

Tutu, danse.

Compagnie Chicos Mambo.

Philippe Lafeuille, le chorégraphe, a imaginé un spectacle original et drôle où six danseurs à la technique irréprochable nous entraînent dans

un tourbillon visuel effréné, plein d'humour.

Vendredi 10 et samedi 11 décembre à 20h au Carré Sévigné.

Tarifs : 34 €/ 32 €/30 €

Extrémities, cirque.

Depuis plus de 10 ans, le Cirque Inextremiste fait de l'équilibrisme extrême sa marque de fabrique. Entre planches et bouteilles de gaz, entre rires et tensions : une performance spectaculaire teintée d'humanisme.

Judi 16 décembre à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Janvier**Ayo**. folk/Soul.

Auteure, compositrice et interprète, Ayo est de ces artistes dont la grâce vous laisse sans voix.

Vendredi 7 janvier à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 34 €/32 €/30 €

Un homme qui fume c'est plus sain, théâtre.

Création collective de Bajour, mise en scène Leslie Bernard.

Sept frères et sœurs se retrouvent à l'occasion des obsèques du père... Ils se sont perdus de vue depuis longtemps. Il y a ceux qui sont restés et ceux qui sont partis, sommés de revenir pour la cérémonie. Une fratrie joyeuse et vivante, déchirée par les

non-dits et un obscur secret.

Judi 13 janvier à 20h30 au Carré Sévigné. Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Meet Fred, marionnettes (jeune public).

Hijinx in association with Blind Summit (Angleterre).

Avec son humour anglais aussi intelligent que désopilant, cette pièce aux allures de satire politico-sociale nous entraîne dans la vie pas tout à fait comme les autres de Fred... une marionnette en tissu de cinquante centimètres de haut, dotée de la parole.

Mercredi 19 janvier à 20h au Pont des Arts. Tarifs : 21 €/19 €/18 €

La convivialité, théâtre jeune public. De Arnaud Hoedt et Jérôme Piron, compagnie Chantal et Bernadette.

Avec les mots simples et des exemples puisés dans l'Histoire, les deux comédiens jouent avec les mots ou plutôt l'orthographe pour nous en conter toutes ses subtilités...voire absurdités !

Judi 27 janvier à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Février

Concerto pour deux clowns, théâtre/clown.

Au programme de ce *Concerto*, on joue Vivaldi, Strauss, Bach... Mais

les musiciens sont des clowns. Un enchantement visuel, un moment de poésie baroque, un instant suspendu entre grâce et sourire, un numéro de clowns de haute voltige.

Mardi 1^{er} février à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 26 €/ 24 €/22 €

More Aura, théâtre/clown.

De Véronique Tuaille, association Des Clous.

Avec un frigo comme seul agrès, la clown acrobate et boxeuse Véronique Tuaille incarne une maman tordue qui monte sur le ring pour scander son amour pour la vie.

Judi 3 février à 20h au Pont des Arts. Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Burning, cirque/vidéo.

De et par Julien Fournier, compagnie L'Habeas Corpus.

Sur scène, un homme, acrobate se démène pour garder l'équilibre malgré les éléments qui le font basculer : le sol se dérobe, les éléments glissent, chutent et le malmènent sans répit.

Mardi 22 février à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Mars

Les princesses aussi ont des faims de loup, danse (jeune public).

Compagnie Osteorok.

Dans un univers où les décors et



Jane Birkin.

costumes sont faits de papier bulle, ce spectacle lie la danse et le chant pour aborder les thèmes du passage de nos rêves d'enfants à la réalité parfois désenchantée, du désir de devenir et de grandir.

Mercredi 2 mars à 17h au Carré Sévigné. Tarifs : 15 €/13 €/10 €

Elektrik, danse.

Compagnie Blanca Li.

Avec ses huit interprètes devenus des références mondiales de la culture électro, *Elektrik* est un concentré de talents.

Mercredi 9 et jeudi 10 mars à 20h, au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/26 €/24 €

Lee Fields & The Expressions, Soul.

Après une carrière de 45 ans riche en rebondissements, Lee Fields revient en France avec l'énergie rare qui l'a toujours caractérisé accompagné de ses musiciens *The Expressions*.

Judi 17 mars à 20h, au Carré Sévigné. Tarifs : 26 €/24 €/22 €

Jane Birkin, chanson.

Oh! Pardon tu dormais... C'est le titre d'un film de Jane Birkin puis une pièce et aujourd'hui c'est un concert que nous propose la chanteuse. Étienne Daho a pris la direction artistique de ce nouvel album.

Mardi 22 mars à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 34 €/32 €/30 €

Vida, marionnettes (jeune public).

Acteur et marionnettiste, Javier



More Aura.

Aranda développe un travail personnel de recherche autour de l'objet et de sa relation avec le marionnettiste.

Judi 24 mars à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 15 €/13 €/10 €

Alex Vizorek, théâtre/humour.

Après avoir proposé son spectacle sur l'art, Alex Vizorek revient avec ce sujet qui concerne tout le monde : la mort...

Judi 31 mars à 20h au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/26 €/24 €

Avril

Oldelaf, chanson.

Compositeur, chanteur, musicien, humoriste, chroniqueur, Oldelaf ne manque pas de cordes à son arc pour cibler les tracas et les joies de notre époque. Il sort cette année son 4^e album.

Judi 7 avril à 20h au Carré Sévigné
Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Mon père est une chanson de variété, théâtre.

Compagnie L'outil de la Ressemblance.

Robert n'a pas de père. Et dans la lignée des grands héros occidentaux sans père, il s'est trouvé des figures de substitutions : membres de la famille, profs, aussi que Barbapapa, et surtout, des chanteurs de la variété française. Pour grandir, il n'a eu qu'à suivre les paroles de leurs chansons...

Mardi 26 avril à 20h, au Pont des Arts. Tarifs : 21 €/19 €/18 €



Mon père est une chanson de variété.



La Galerie.

© L. W. Theberge

La Galerie, cirque.

Compagnie Machine de cirque
Sept acrobates disjoints et une musicienne électrisante s'emparent d'une exposition monochrome. Sept artistes de cirque d'envergure internationale et une musicienne multi-instrumentiste électrisante mêlent haute voltige, acrobaties, jonglage et envolées spectaculaires à la barre russe.

Judi 28 et vendredi 29 avril à 20h au Carré Sévigné.
Tarifs : 29 €/26 €/24 €

Mai

La Nuit du cerf, cirque.

Cirque Le Roux.

Six artistes circassiens virtuoses enchaînent équilibres, main à main, banquine, voltige, cadre aérien, fil de fer...

Mercredi 4 mai à 20h, au Carré Sévigné. Tarifs : 29 €/26 €/24 €

Eighteen, danse (jeune public).

T.M Project, Thierry Micouin.

Entre danse et récit, *Eighteen* parle de la relation père-fille et nous accroche dès la première seconde. Le chorégraphe et danseur Thierry Micouin partage ici la scène avec sa fille Ilana, 21 ans et elle-même danseuse.

Judi 12 mai à 20h au Pont des Arts
Tarifs : 21 €/19 €/18 €

Mange tes ronces, théâtre d'ombres/

marionnettes (jeune public).

Léopold est envoyé en vacances chez sa grand-mère qui le charge de débroussailler les fourrés grouillants de ronces où se nichent la peur et les cauchemars. Le soir venu, Mamie Ronce prépare une soupe... aux orties !

Mercredi 18 mai à 17h, au Pont des Arts. Tarifs : 15 €/13 €/10 €

Juin

La famille vient en mangeant, théâtre/clown (jeune public).

Compagnie Mmm...

L'histoire d'une famille presque comme tout le monde avec ses drames, ses crises, son conseil de fratrie qui va devenir, le temps d'une soirée, le conseil de famille.

Judi 9 juin à 20h, au Pont des Arts
Tarifs : 15 €/13 €/10 €

Ouverture de la billetterie en juillet

Ouverture uniquement sur rendez-vous par téléphone du lundi au vendredi, de 14h à 18h, jusqu'au 30 juillet. Fermeture du 31 juillet au 30 août.

Réouverture de la billetterie à partir du 31 août aux horaires habituels.

Contact : 02 99 83 52 20 ;

www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr



↻ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL : LE RETOUR DU PUBLIC !

Vendredi 21 mai, la Glaz Arena a été la première salle d'Ille-et-Vilaine à accueillir de nouveau du public, pour une compétition sportive avec 800 abonnés et invités du club Cesson Rennes Métropole Handball. L'équipe a rencontré celle de Dunkerque dans le cadre du championnat de France D1. Au final, l'équipe se maintient dans l'élite.

↻ OCC FOOTBALL

Inscriptions pour la saison 2021/2022

Les inscriptions sont facilitées et accessibles en ligne à l'adresse suivante : viteinscrit.com/operation/1570-occ-football-inscriptions-2021-2022

Que ce soit du football d'apprentissage, du football de compétition ou du football loisirs, ces différentes pratiques permettent de répondre à toutes les attentes, le tout dans un cadre très agréable avec de belles infrastructures mises à disposition des licenciés. L'encadrement technique est entièrement assuré par des éducateurs diplômés. Sport en salle, uniquement ouvert aux adultes masculins. Il est possible de devenir arbitre officiel (accessible à tous et à toutes à partir de 14 ans).

Inscriptions au stage d'été

Le club organise son traditionnel stage d'été qui se déroulera **du 12 au 16 juillet**. Le stage, en demi-pension, s'adresse aussi bien aux jeunes féminines qu'aux garçons des U8 aux U13. Inscriptions auprès du secrétariat du club.

Appel à bénévoles !

Pour accompagner les 650 licenciés du club et assurer son bon fonctionnement, l'OCC Football recherche des bénévoles pour la rentrée. Il suffit de disposer d'une ou deux heures par semaine, ou d'un peu de temps de manière ponctuelle. Compétences en football non-obligatoires ! Les domaines d'intervention sont variés : communication, mécénat, secrétariat, animation, intendance (équipement, boutique, minibus, foyer...), etc.

Contact : 02 99 83 96 63 de préférence les mardis, jeudis et vendredis aux heures de bureau ; secretariat@occessonfootball.com ; occessonfootball.com

↻ EN PISTE

Stages de 4 jours, **du 12 au 16 juillet** (pas de stage le 14 juillet), pour les enfants toutes disciplines : acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre... Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarif : 56 € + 10 € d'adhésion. Pour les 7 à 14 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif : 122 € +10 € d'adhésion. Inscriptions sur le site internet : www.en-piste.org

↻ L'INTERVALLE YOGA

Stages et cours de yoga **du 12 au 16 juillet** (pas de cours le 14 juillet), **du 19 au 23 juillet**, **du 9 au 13 août**, **du 16 au 20 août**. Les stages sont constitués de cours d'1h ou d'1h15 chaque jour pendant 5 jours. Pendant ces semaines de stages, il est possible aussi de s'inscrire à des cours d'1h ou d'1h15 à la carte, selon ses disponibilités.

Renseignements : 07 68 10 82 58 ou www.lintervalleyoga.fr

↻ LES POISSONS VOLANTS



Titouan et Camille Castryck ; Mewen Debliquy.

Fin mai avaient lieu les sélections équipes de France U18 et U23 au Stade nautique olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne, en Île-de-France (Seine et Marne). Parmi les 170 jeunes participants, 6 kayakistes du club des Poissons Volants et 3 sélectionnés. Mewen Debliquy (canoë homme) et Camille Castryck (canoë dame), membres des équipes de France l'année passée, ont reconduit leur sélection en étant tous les deux vainqueurs dans la catégorie U18. Titouan Castryck (kayak homme), junior 1, obtient sa première sélection chez les U18, vainqueur également. Il rejoint Mewen, son partenaire d'entraînement et copain de club ainsi que Camille, sa grande sœur ! L'été va être bien rempli pour eux avec leur participation aux championnats du monde à Tacen (Slovénie) début juillet et aux championnats d'Europe à Solkan (Slovénie) mi-août.

🕒 COMITÉ DES FÊTES

Braderie du dimanche 3 octobre : l'ouverture des inscriptions sur le site internet du Comité des fêtes est fixée au **lundi 19 juillet**.

Permanences mercredis 8, 15 et 22 septembre, de 14h30 à 18h ; samedis 11, 18 et 25 septembre, de 9h30 à 12h ; lundis 13, 20 et 27 septembre, de 14h30 à 18h.

Le Comité des fêtes vous annonce également que la classe 1 aura lieu à l'automne.

Tél. : 06 43 74 80 32 ; www.braderie-cesson-sevigne.fr

🕒 VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire Solidaire ferme ses portes **jeudi 8 juillet** à 17h. Réouverture **mardi 31 août** à 14h.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence. Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

🕒 ÉMOTIONS ET CRÉATION

- Stages d'activité ludique, créative pour les enfants et leur famille mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 juillet de 15h à 17h ou lundi 30, mardi 31 août et mercredi 1^{er} septembre, de 14h30 à 16h30. Tarifs : 20 € par enfant, -50 % pour le 2^e de la fratrie, 30 € par adulte, 0 € le 2^e parent, par après midi.

- Deux jours pour les adultes : « Connais-toi toi-même, par la Création » **lundi 12 et mardi 13 juillet** de 10h à 17h30 ou **lundi 23 et mardi 24 août** de 10h à 17h30

Petits groupes, animés depuis 5 ans par Sophie Latron Gruel, art-thérapeute certifiée.

Inscriptions : 06 86 60 11 32 ou plus d'infos sur www.sophielatrongruel-therapeute.com/s-inscrire

🕒 ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Sous réserve des conditions sanitaires, les adhésions et ré-adhésions à l'Association Cesson Loisirs pour l'année 2021/2022 auront lieu **lundi 6, mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, lundi 13 et mardi 14 septembre** de 14h à 16h30 dans la salle n° 1 du centre de loisirs. Les inscriptions aux différents ateliers et activités (dans la limite des places disponibles) proposés par l'association se tiendront **vendredi 17 septembre** de 9h30 à 12h et de 14h à 16h dans les deux salles de la Touche Ablin.

Le club est toujours à la recherche d'animateurs pour nos ateliers, en particulier en ce qui concerne les langues étrangères.

Contact : cessonloisirs@gmail.com ; www.cessonloisirs35.fr



© Pierre-Yves Aupied

🕒 BAGAD

Le bagad Cesson-Sévigné est une association, de plus de 150 adhérents, œuvrant pour la promotion et la diffusion de la culture bretonne. Il est composé d'un bagad (ensemble musical confirmé), un bagadig (petit bagad en breton) et une école de formation associative (Skolaj).

La formation musicale des jeunes et des moins jeunes est une partie importante de la vie associative. Pour l'association, elle participe à sa pérennité ainsi qu'à sa vitalité et chaque année environ 70 élèves sont encadrés par des formateurs professionnels et bénévoles.

Pour les élèves, c'est l'occasion de découvrir un instrument (cornemuse, bombarde, percussions, ou caisse-claire) et de progresser à son rythme de manière individuelle. Par ailleurs, il est rapidement possible d'intégrer le skolaj (ensemble musical des débutants), le bagadig (ensemble intermédiaire) ou le bagad, et de participer à une pratique collective d'orchestre

Le bagad organisera une porte ouverte **samedi 11 septembre**. L'occasion, pour tous ceux qui le souhaitent, de venir discuter avec des musiciens ou encore découvrir et essayer les instruments.

Contact : www.bagadcesson.com ; page facebook : @bagadcesson35

🕒 AMICALE DES RETRAITÉS

Séjour en Aveyron **du 30 août au 5 septembre 2021** en village vacances. Visite du viaduc de Millau, des Gorges de la Dourbie, du marché local de Montpellier, des Gorges du Tarn, de la Jonte, l'Aven Armand, du Larzac, du musée des Traditions, des caves de Roquefort. Prix par personne : 890 €.

Renseignements et inscriptions auprès des responsables
Tél : 02 99 83 25 04 ou 06 19 96 13 79

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h) police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7 3919 ; ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h ,
Signalement en ligne : www.arretonslesviolences.gouv.fr
- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** : 06 02 50 69 39 ; couplesetfamilles35@gmail.com
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- ▶ **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** : 02 99 02 20 20
- ▶ **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)** : 0 800 35 35 05
- ▶ **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuit, 7j/7; de 8h à 20h)
- ▶ **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers : 02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ; renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **VOIRIE RENNES MÉTROPOLÉ**, tél. : 02 23 62 29 82
www.metropole.rennes.fr
- ▶ **VACCINATION COVID 19** : numéro de téléphone unique en Ille-et-Vilaine : 08 05 69 08 21
www.doctolib.fr

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; (fermé le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi), le samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Permanences des adjoints le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (**sauf du samedi 10 juillet au 21 août inclus**)

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 2 juillet : Jeanne FÉRET
(jeanne.feret@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 3 au 9 juillet : Françoise GOBAILLE
(francoise.gobaille@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 10 au 16 juillet : Christophe MOORES
(christophe.moores@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 17 au 23 juillet : Pierre ÉON
(pierre.eon@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 24 au 30 juillet : Isabelle WYART
(isabelle.wyart@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 31 juillet au 6 août : Christian PARISOT
(christian.parisot@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 7 au 13 août : Yannick GABORIEAU
(yannick.gaborieau@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 14 au 20 août : Jean-Pierre Savignac
(jean-pierre.savignac@ville-cesson-sevigne.fr)
Du 21 au 27 août : Béatrice LEGAULT
(beatrice.legault@ville-cesson-sevigne.fr)
Jusqu'au 31 août : François-Éric GODEFROY
(francois-eric.godefroy@ville-cesson-sevigne.fr)

Distribution du CIM

Pour tout problème de distribution du CIM ou de l'Agenda (compte tenu du contexte sanitaire, l'Agenda du 15 juin n'a pas été publié), contactez le distributeur JLM Services au 06 19 92 57 49 ou jlm.services@free.fr
(copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr).

À noter : la parution de l'Agenda du 15 septembre 2021 est programmée.

📍 URBANISME

Permis de construire accordés du 01/05/2021 au 01/06/2021

- ▶ 14 C, chemin de la Guilbonnais, lot n°3 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 3, venelle des Laurins, Zac des Pierrens, îlot D1, lot 3 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 2, venelle des Laurins, îlot D1, lot 27 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ venelle du Teil, Zac des Pierrens, îlot D1, lot 20 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 8, venelle des Laurins, îlot D1, lot 24 : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 67, rue de la Rabine : construction d'un garage ;
- ▶ 14 D, chemin de la Guilbonnais : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ rue de la Peupleraie et rue de la Pépinière, Zac ViaSilva, îlot D1g : construction de deux immeubles collectifs de 24 et 22 logements ;
- ▶ avenue de la Boulais : construction de trois immeubles collectifs de 28, 21 et 22 logements ;
- ▶ 1, route du Chêne Morand : extension d'une maison individuelle existante et construction d'une seconde maison individuelle ;

Lotissement

- ▶ 11, rue de la Ménourais : division en vue de construire. Modifications non substantielles du permis d'aménager.

📍 HOMMAGE À MARIE-CHRISTINE BOUCHARD



© Famille Bouchard

Marie-Christine Bouchard est décédée le 18 mai à l'âge de 77 ans. Dans les années 90, sa tante est entrée à la résidence Automne. Ce fut le début d'un bénévolat très actif pour la Cessonnaise.

« Marie-Christine Bouchard a participé au conseil de vie des résidences Automne et Beausoleil, elle a notamment mis en place l'aumônerie. Elle accompagnait les personnes en fin de vie et les familles » souligne Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'action sociale et solidarité, qui a tenu à lui rendre hommage. Pendant toutes ses années de bénévolat, Marie-Christine Bouchard a recueilli le témoignage des résidents qui lui racontaient leurs parcours. « En gardant la trace de tous ces parcours, c'est la mémoire des établissements que nous gardons. »

📍 ÉTAT CIVIL

du 30/04/2021 au 31/05/2021

Naissance

- Lise HERBRETEAU

Mariages

- François YVEN et Noémi GANDON
- Kevin GARRIDO et Anaïs RIBEIRO

Décès

- Marie TURMEAU, veuve PLASSAIS, 89 ans
- Marie BOULLÉ, veuve GALESNE, 94 ans
- Marc LERICHE, 97 ans
- Jean LAMOUR, 65 ans
- Gérard TOULOUSE, 91 ans
- Jean-Claude DUGUÉ, 62 ans
- Gérard HARDY, 71 ans
- Suzanne FAUNY, veuve BALEY, 87 ans
- Marie-Christine MAINFROY, veuve BOUCHARD, 78 ans
- Marie-Madeleine GAUVIN, 67 ans
- Michel-André BOUCHAUD, 87 ans
- Marcelle LE DRU, veuve LEPEIGNEUL, 94 ans
- Georges COTTRELLE, 90 ans
- (Rectificatif) Marie ROUZÉ, veuve CLOTEAUX, 92 ans (décédée le 12/04/2021)

📍 À NOTER DANS VOS AGENDAS : LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE

- Forum des associations **samedi 4 septembre**, de 9h à 12h30, salle des tennis municipaux.
- 14^e édition du salon Délices de Plantes **samedi 18 et dimanche 19 septembre**, de 9h30 à 18h, parc du Pont des Arts.
Entrée : 5 €, gratuité pour les moins de 14 ans. Pass deux jours : 6 €.

- Concert annuel de la Saint-Gabriel **mardi 28 septembre**, à 20h, au Carré Sévigné par la musique des Transmissions, sur le thème "100 ans en musique", en relation avec le centenaire de l'appellation Cesson-Sévigné. L'entrée est gratuite, dans la limite des places disponibles, à retirer à la billetterie du Pont des Arts, à

partir du mois de septembre. Une quête sera organisée dont l'intégralité sera versée au profit des blessés de l'armée de terre. (Sous réserve des conditions sanitaires en septembre 2021).

Retrouvez l'agenda complet sur www.ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné

Exposition

100 ans

100 photos

Galerie Pictura

Pont des Arts

Du 9 juillet au 13 août 2021

Les lundis, mercredis et vendredis

de 15h à 18h